

statut de salariée

contrat de travail

travaillé pour
un employeur

fonction fixés dans le
contrat

cadre
imposé

rémunération
tous les mois

exécute des
tâches confiées

des statuts de
salarié et
indépendant

contrat de
prestation de
service

mon propre poste
financière flexible
choix du lieu de
travail
rémunération
variable en fonction des contrats
châsis mes missions

dans contrat
de travail
engagement
du salarié et de son employeur
nature du poste et missions
Lieu de travail
nombre d'heures travaillées
rémunération

présence de congés payés
durée de la période d'essai
E.Cocher

Contrat précaire

C.T.T
contrat travail temporaire
à intérim
3 parties au contrat:
- agence intérim
- entreprise utilisatrice
- intérimaire

indemnités de fin de mission
de congés payés
remplacement temporaire
d'un salarié absent
occisionement temporaire d'activité
emploi saisonnier
mission égénierie professionnelle
intérimaire

CDI
contrat de travail à durée indéterminée
droit commun
deux parties au contrat
Aucun motif de recours

Contrat de travail

précaire

Duré max 18-24 mois,
renouvelable 2 fois

deux parties au contrat
indemnités fin de
congé + congé payé
remplacement salarié
absent

CDI
motif -
croissance
d'activité

CDI saisonnier
mission insertion
professionnelle

CDI
de chantier ou de projet
signé pour la durée du chantier

Contrat de travail E.Godard

Retraite



à l'initiative
du salariée

Fin de
contrat

Faute simple
Faute grave
Faute lourde

licenciement
motif personnel

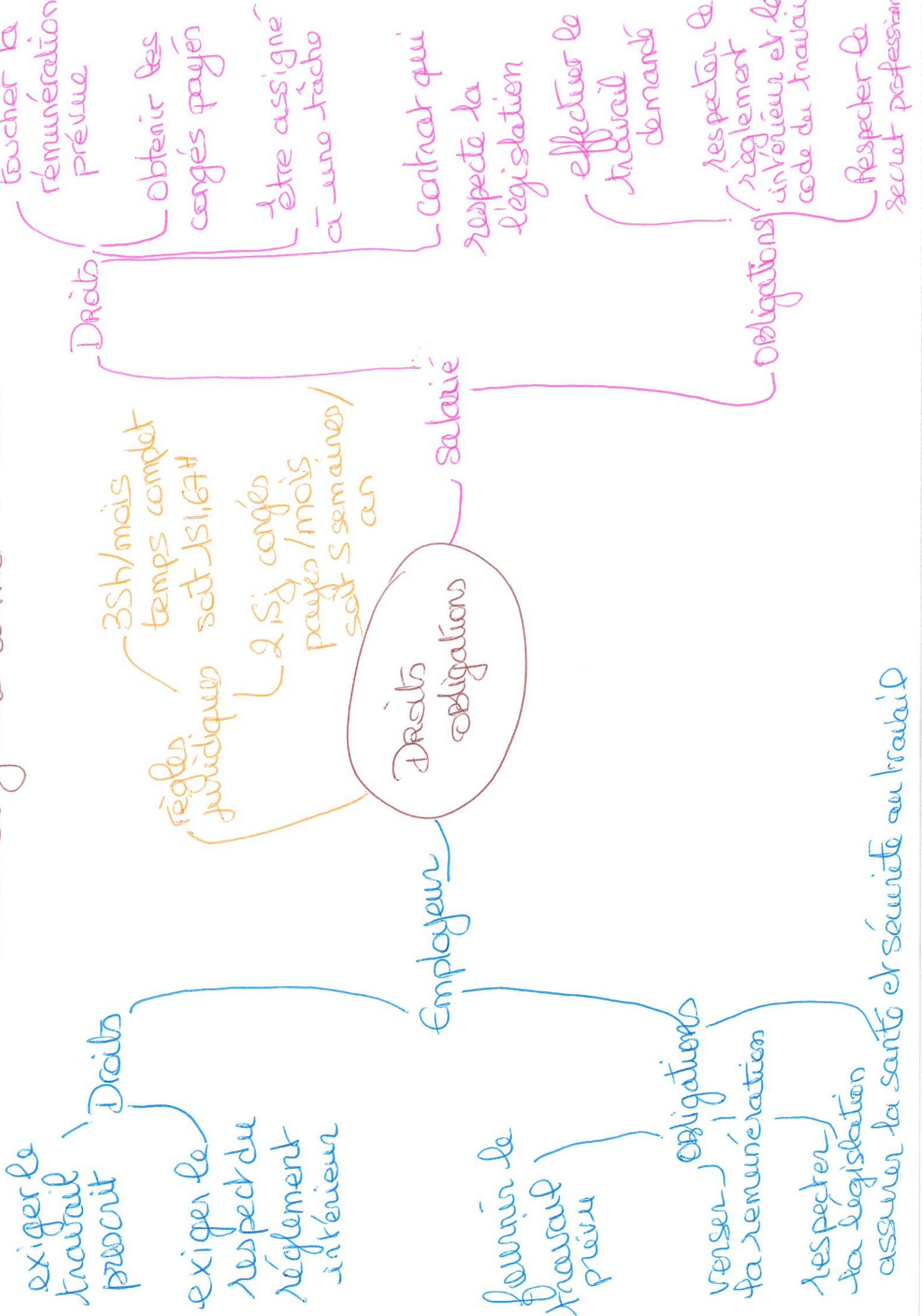
Licenciement
économique → à l'initiative
de l'employeur

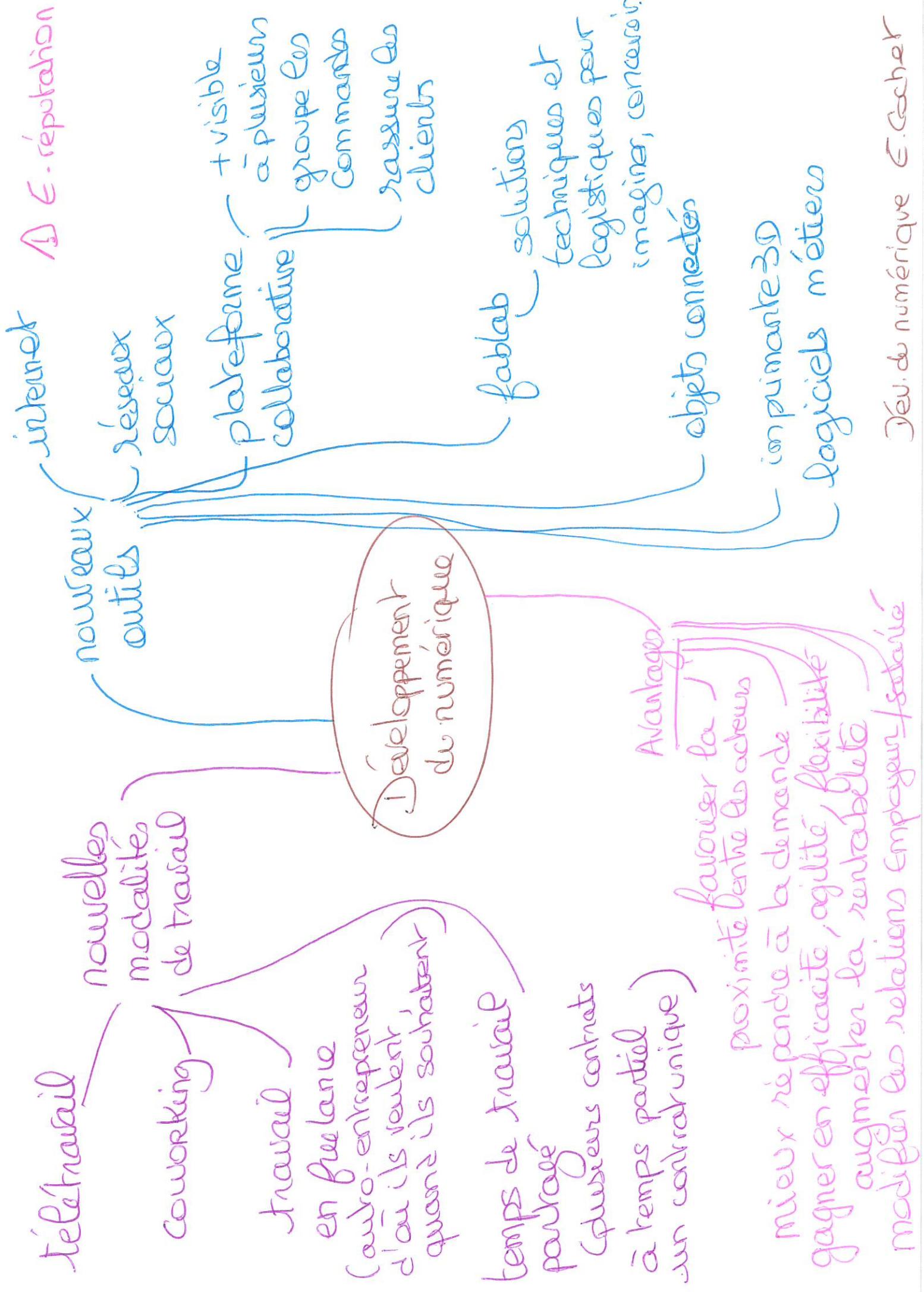
Rupture
conventionnelle / collective

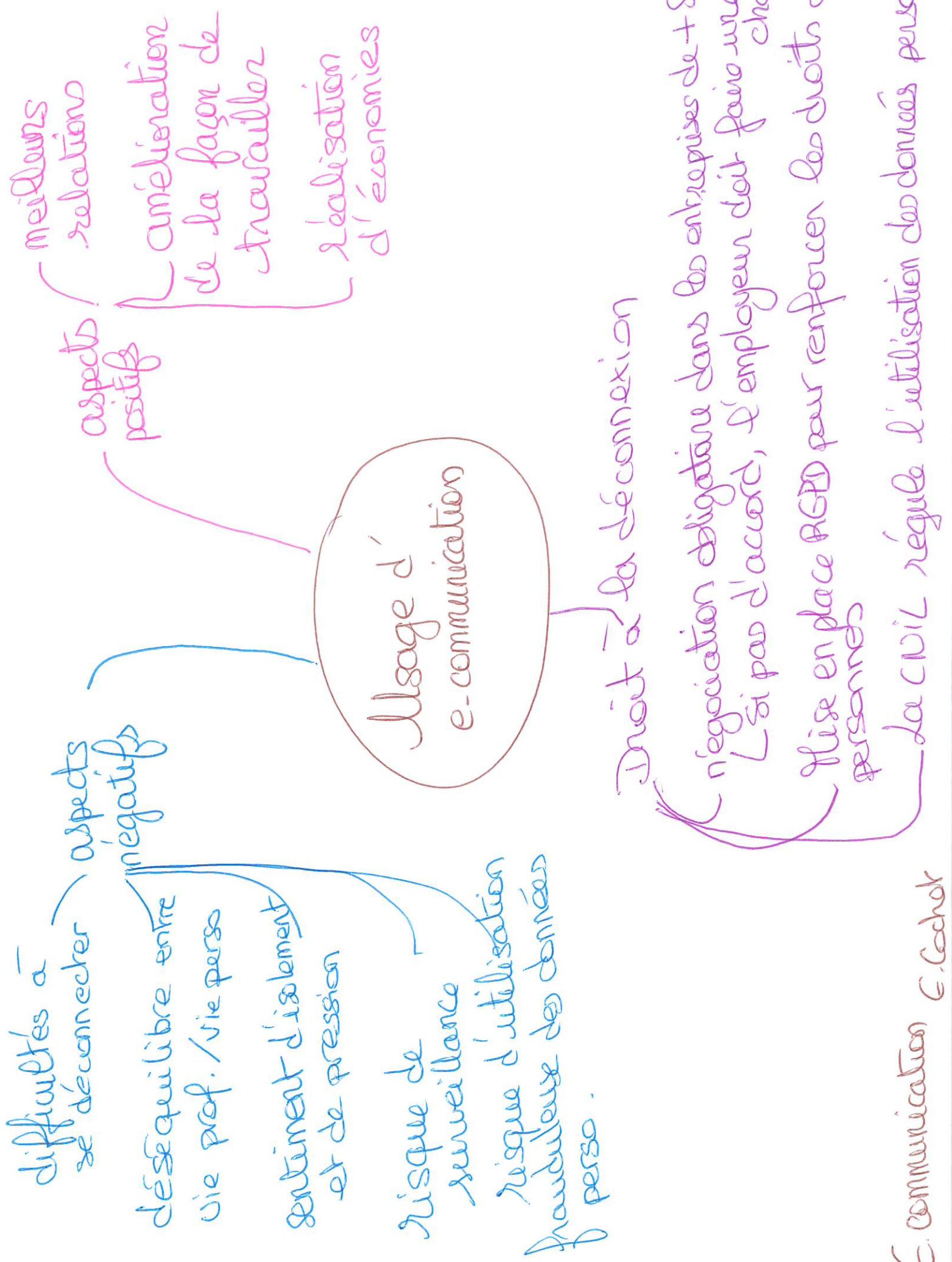
Fin contrat E. Cacher

Droits - obligations contractuels

C. Gocher







Moins favorable

Constitution

Code du travail

Convention collective

Accord d'entreprise

Contrat de travail

Plus favorable

Principe de fermeur

- * accord écrit entre organisations syndicales des salariés et organisations syndicale, associations, groupements d'employeurs : Elle adapte le code du travail aux situations particulières à chaque secteur d'activité
- * accords privés

→ optimisation de la contribution financière

augmenter la qualité du service

acquérir un diplôme
obtenir un diplôme

acquérir des savoirs
faire, savoir-être

évoluer au sein
de l'entreprise

maintenir son
employabilité

se préparer à des
métiers d'avenir

acquérir de
nouvelles compétences
changer de métier

grâce pour
la solidarité

Formation
tout au long
de la vie

augmenter la
cohésion des équipes

diriger ses
salariés

éviter le
burn-out

améliorer
ses compétences
de ses salariés
stimuler la
motivation des équipes

